

Ecole maternelle Paul Serelle

Noisy le Grand

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

Séance du JEUDI 9 novembre 2023

Début de la séance : 17H30

LES ENSEIGNANTS	LA MUNICIPALITE	LES PARENTS ELUS FCPE	LES PARENTS ELUS COULEURS PASTELS
Madame ROUSSEAU Madame KIEKEN Madame AIT TAIEB (excusée) Madame NEUREUTER Madame DELHOMMEAU Monsieur NDIAYE (excusé) Madame HADFI-IDRISS Madame GROSSELIN-BERTRAND (Directrice)	Monsieur PIROLI Monsieur ULYSSE	Madame CORNIQUEL Madame MORIN Madame SELDA DURAN	Madame LAUVRAY

Secrétaires de séance : Mme NEUREUTER et Madame DELHOMMEAU

Rappel du rôle du Conseil d'école :

Article D 411-2 du Code de l'éducation : « Le conseil d'école sur proposition de la directrice réunit les représentants de la communauté éducative, il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire, à l'ordre du jour, il vote le règlement intérieur et adopte le projet d'école. Il se réunit une fois par trimestre. »

L'ordre du jour est abordé comme suit :

- Résultat des élections des représentants des parents d'élèves
- Effectif et structure
- Accueil des élèves de petite section et rentrée des classes
- Vie scolaire (projets et animations prévus cette année)
- Coopérative
- Règlement intérieur (analyse, vote)
- Présentation des exercices de sécurité et plan VIGIPIRATE
- Projet d'école
- Questions des parents élus

Résultat des élections des représentants des parents d'élèves

Campagne	2023 - 2024
Type d'établissement	Écoles primaires
Catégorie	SANS OBJET
Commune (Département)	NOISY LE GRAND (Seine Saint-Denis)

Participation

Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
------------------	----------------------------------

Résultats bruts	
Nombre d'inscrits	272
Nombre de votants	163
Nombre de votes blancs ou nuls	25
Nombre de suffrages exprimés	138
Taux de participation	59.93%

Résultats

Nombre de sièges à pourvoir	6
Quotient	23.00

Répartition détaillée des sièges

Liste	Nombre de candidats	Nombre de suffrages	Sièges attribués	Plus âgé	Total
F.C.P.E.	6	84	4		4
P.E.E.P.					
U.N.A.A.P.E.					
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES	6	54	2		2
<i>Dont couleurs pastels</i>	6	54	2		2
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC					
LISTES D'UNION					
TOTAL TOUTES LISTES	12	138	6	0	6
Nombre de sièges pourvus	6				

Nous remercions vivement les parents d'élèves pour la mise sous pli et le dépouillement. L'an prochain, les élections devraient se dérouler par vote électronique.

Effectif et structure

Les **effectifs actuels sont les suivants** :

PS : 49	MS : 47	GS : 51
----------------	----------------	----------------

Soit un total de **147** élèves répartis en 6 classes dont deux élèves en situation de handicap.

PS (25)	PS/MS (26)	PS/GS (24)	MS (24)	MS/GS (24)	GS (24)
Madame GROSSELIN-BERTRAND Marie-Ange	Madame DELHOMMEAU Florence	Madame AIT TAIEB Saliha Remplacée par Madame NEUREUTER Laura	Madame HAFDI-IDRISS Fatima	Madame VÉRONIQUE ROUSSEAU	Madame ANNE-MARIE KIEKEN
25 PS	12 PS+ 14 MS	12 PS+ 12 GS	24 MS	9 MS+15 GS	24 GS

Madame HAFDI-IDRISS est nommée sur la classe des moyens à titre provisoire pour l'année. Madame NEUREUTER est de nouveau nommée à titre provisoire sur l'année sur la classe des petits/grands en remplacement de Madame AIT-TAIEB actuellement en congé maladie longue durée.

La directrice de l'école est déchargée de classe cette année le lundi et un mardi sur trois. Celle-ci est complétée par Monsieur NDIAYE Leyti, nommé à titre provisoire ;

Monsieur Zedam Cédric , seul AESH de l'école poursuit sa mission de 24 heures sur l'école pour deux élèves.

Les classes PS, PS/MS ; PS/GS et MS disposent d'une ASEM à temps plein. Les classes de MS/GS et GS se partagent une ASEM à mi temps.

La psychologue scolaire est à la disposition du groupe scolaire chaque lundi. Elle a observé 7 élèves depuis la rentrée. Elle poursuivra ses observations en maternelle à partir du mois de décembre.

Monsieur Garbard-Chenon, Inspecteur de l'Education Nationale de notre circonscription a mis fin à ses fonctions le 31 octobre. Monsieur Vincent ROUSSELET le remplace depuis le 1^{er} novembre.

Accueil des élèves de petite section et rentrée des classes

Les élèves de petite section avaient été reçus individuellement par la directrice en fin d'année dernière.

La rentrée des classes échelonnée a été organisée sur deux matinées. Il n'y a pas eu de service de restauration. Les élèves de petite section ont été accueillis en journée complète à partir du jeudi.

Chaque jour, les élèves se dirigent au dortoir accompagnés des ASEM à la fin du repas. A 13h35, celles-ci partent en pause. La directrice ou Monsieur NDIAYE surveillent le dortoir à partir de 13h35. Les petits sont réveillés vers 15 heures et rejoignent leurs classes avant la fin de la récréation des moyens et des grands.

Les élèves de moyenne et grande section ont été accueillis l'après-midi le premier jour. Il n'y a pas eu de service de restauration le jour de la rentrée du fait de l'organisation choisie par l'équipe pédagogique.

Les listes des classes n'ont pas été affichées sur la voie publique ni dans la cour, les familles ont reçu un email avec les horaires de rentrée ainsi que le nom de l'enseignant le vendredi précédent la rentrée.

Vie scolaire (projets et animations prévus cette année

Le **photographe** est passé le lundi 9 octobre , de nombreux élèves étaient absents. Cette année, les commandes se font directement sur internet.

Toutes les classes se sont inscrites au projet de circonscription **ciné kids**. Plusieurs films seront diffusés au cinéma le Bijou sur le thème de la musique.

L'**espace Michel SIMON** nous a fait parvenir sa proposition. Les enseignantes se sont inscrites aux représentations adaptées au niveau de la classe ou des projets pédagogiques de chacune.

Le jeudi 28 septembre, la classe des moyens/grands est **sortie** en journée à cité des enfants à Paris avec le car municipal.

Le vendredi 20 octobre, toutes les classes ont participé à la **journée « halloween »**. Des décorations pour le préau, les classes et des bonbons ont été achetés avec la coopérative de l'école.

La classe des moyens sortira le 28 novembre pour aller visiter un musée à Gournay.

Nous organisons avec l'école élémentaire le traditionnel **marché de Noël** qui aura lieu le mardi 19 décembre. Nous présenterons conjointement avec les enseignants de l'école élémentaire une chorale où les 16 classes de l'école participeront. En effet, nous avons monté un projet avec une demande de financement de l'Education Nationale qui a été partiellement accepté. Ce financement partiel permet au groupe scolaire d'obtenir la présence d'un intervenant musical pour les classes des GS jusqu'aux CM2 chaque semaine pour préparer la représentation. C'est ainsi que débute le projet de liaison des GS/CP.

Afin que les petits et les moyens ne soient pas écartés du projet, les dix enseignants de l'école élémentaire ont proposé de nous faire un don de leurs coopératives de classe pour nous aider à payer le prestataire puisque la demande de subvention déposée par l'école maternelle n'a pas obtenu de réponse. Les PS et les MS bénéficieront de quatre séances en novembre et décembre avec le professeur de chant.

La participation de quelques parents est indispensable l'après-midi du mardi 19 décembre pour préparer avec nous cette soirée festive.

Collecte de dons solidaire pour venir en aide aux plus démunis : « Les boîtes de Noël » pour les classes et familles volontaires sera organisée courant décembre pour les classes qui souhaitent participer. La directrice a sollicité des associations caritatives locales.

La remise des livrets d'évaluation aura lieu fin janvier. Les enseignants proposeront des créneaux de rdv individuels aux familles. Cette année, nous tentons de mettre en place les livrets numériques au second semestre avec l'application « Je valide ».

Un **carnaval interne** sera organisé le vendredi 5 avril avec les élèves de l'école élémentaire.

Une **semaine « classe d'eau »** sera proposée aux élèves comme les années précédentes, probablement courant juin 2024. Le projet est en cours d'élaboration.

Le projet ville « les olympiades de Paul Serelle, 2^{ème} édition » a été déposé. Nous attendons la validation de Monsieur l'Inspecteur de l'éducation Nationale et des services de la mairie pour la demande de financement en équipement sportif et alimentation du petit déjeuner équilibré d'un sportif. L'équipe pédagogique a réfléchi à des points d'amélioration d'organisation par rapport à l'an dernier. Nous avons sollicité les partenaires municipaux ; le projet est en cours d'élaboration avec le service restauration pour une demande d'intervention de la société Elior pour le petit déjeuner équilibré du sportif ainsi le service de la mission santé/handicap pour une séance sur l'hygiène bucco dentaire pour les élèves de grande section.

Une concertation GS/CP sera programmée au 2^e trimestre pour avoir une réflexion autour des résultats des évaluations nationales du Cp .

Nous envisageons d'organiser une exposition de nos travaux sur le thème du développement durable dans le cadre de la labellisation courant mai.

La **fête de l'école** est planifiée le mardi 11 juin.

Chacune des classes peut profiter d'une sortie cette année en car municipal selon un planning établi par la municipalité. La destination est au choix de l'enseignant.

Les enseignantes volontaires inviteront les parents dans les classes pour co-animer des ateliers 5 sens.

Un projet jeux de société avec des élèves de CM2 pour les élèves de la classe des petits est en cours d'élaboration ainsi qu'un travail autour de la lecture et la compréhension entre les élèves d'élémentaire et les élèves de maternelle.

Service civique : Faute de candidature, la directrice en accord avec l'équipe enseignante a mis un mot dans le cahier de liaison de chaque élève pour demander aux familles d'être mise en contact avec un éventuel candidat de leur entourage

qui serait prêt à nous seconder dans quelques missions pédagogiques et en particulier pour les séances de sport. Une jeune fille s'est présentée mais hélas, l'Education Nationale n'accepte que des candidats majeurs pour les missions auprès des élèves. Celle-ci n'étant pas encore majeure.

Coopérative

Les comptes sont à jour. Le solde du compte bancaire est de 3845.72€.

Nous avons d'ores et déjà financé depuis la rentrée :

- Les décorations et bonbons pour la journée spéciale halloween
- Une imprimante couleurs pour imprimer les photos des travaux des élèves pour les cahiers de vie.
- Une consultation chez le vétérinaire et divers soins aux animaux

Règlement intérieur (analyse ,vote)

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité. Un exemplaire sera transmis par mail à chaque représentant légal.

Présentation des exercices de sécurité

Un premier exercice incendie a eu lieu dans le calme le lundi 16 octobre.

PPMS intrusion : (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : Un exercice sans réel danger aura lieu avant les vacances de Noël.

PPMS risques majeurs : Un exercice sera organisé dans le courant de l'année.

Les représentants des parents élus seront invités à observer les exercices PPMS.

Les PPMS actualisés ont été adressés à la circonscription courant octobre. Une mise à jour des plans et des itinéraires de fuite devra être réactualisée conjointement avec les services municipaux en raison de la modification des locaux pendant la durée des travaux et dans les meilleurs délais pour le temps de la pause méridienne suite à l'installation de la salle de restauration provisoire.

A la suite du tragique assassinat d'un enseignant à Aras survenu le vendredi 13 octobre, le plan VIGIPIRATE au niveau le plus élevé « URGENCE ATTENTAT » a été activé sur tout le territoire à compter du lundi 16 octobre. En conséquence, la directrice de l'école a pris la décision de ne plus faire entrer les familles dans l'école, l'accueil des élèves se fait à présent aux portes du préau. La sécurité de vos enfants dépend de la vigilance de chacun d'entre nous. Le respect des horaires de l'école par les familles est primordial. La directrice rappelle que les familles qui sortiraient de la cour après la fermeture du portail ne sont pas autorisés à faire entrer les retardataires. En cas de retard, les familles sont invitées à sonner à l'interphone, en cas de non réponse si la directrice est dans sa classe ou si le gardien ne répond pas, les familles sont priées de revenir à 10 heures au moment de la récréation.

Projet d'école

Le nouveau projet d'école a été rédigé par l'équipe pédagogique. Celui-ci a été envoyé à l'équipe de circonscription pour relecture. Quelques points de détail ont besoin d'être de nouveau réfléchis par les enseignants .

Une première présentation orale est faite ce jour en précisant que l'équipe pédagogique a besoin de se concerter à nouveau suite aux remarques de l'équipe de circonscription au sujet des fiches actions. Une copie du projet d'école sera transmise aux représentants des parents élus lorsque celui-ci sera définitivement validé par Monsieur ROUSSELET, notre nouvel Inspecteur.

Questions des parents

COULEURS PASTELS

Aucune question n'a été adressée.

F.C.P.E

Cantine :

- 1) Pouvez-vous nous faire un point sur l'organisation de la cantine après les vacances ?

Un double service sera mis en place pour les enfants en élémentaire durant toute la durée des travaux. La capacité des réfectoires ne permet pas encore de définir l'organisation exacte.

Une cantine avec une capacité d'accueil maternelle suffisante. Une organisation qui nécessite à l'équipe d'encadrement de commencer à 11h45 au lieu de 12h00, le second service élémentaire dépend aussi du service maternelle qui pour des besoins de confort et de temps doit être fini à 12h40 maximum.

Un box commun pour maternelle et élémentaire, donc un ambiance sonore moins confortable que dans l'ancien office.

- 2) Pouvez-vous nous confirmer le nombre d'accompagnateurs qui seront présents pour conduire nos enfants jusqu'au bâtiment provisoire et pour le retour ?

L'équipe est composée de six animateurs et d'un référent.

En maternelle, il y a dix animateurs et un référent.

Le lundi et le mardi : 5 atsem, 1 avs (animateur le midi), une traversière, un gardien et 3 animateurs cantine soit 12 personnes.

Le jeudi et le vendredi : 4 atsem, 1 avs (animateur le midi), une traversière, un gardien et 3 animateurs cantine soit 11 personnes.

A noter le gardien à un jour de repos par semaine (non remplacé)

- 3) Des sanitaires sont-ils à disposition des enfants dans ce bâtiment provisoire ?

Oui, des sanitaires sont bien prévus dans le module.

Oui, 2 en maternelle avec point d'eau et 2 pour l'élémentaire avec point d'eau aussi.

Travaux :

- 4) Comment avancent les travaux par rapport au calendrier initial ?

Les travaux avancent bien, cependant, le retard pris notamment sur le démarrage des travaux décale la livraison des bâtiments au premier trimestre 2025.

- 5) Pouvez-vous nous communiquer le planning de phasage des travaux ?

Pour l'instant, seuls les plannings du futur bâtiment central et de la salle polyvalente sont détaillés. Au vu de la complexité de l'opération, le planning des interventions dans les existants est en cours d'élaboration afin d'adapter les contraintes techniques des entreprises à celles organisationnelles des écoles.

- 6) Quels sont les autres travaux pouvant impacter l'organisation quotidienne ?

Les travaux qui auront lieu dans les bâtiments élémentaires et maternelles existants. Des déménagements au sein des écoles seront nécessaires pour diminuer l'impact de ces travaux sur leur fonctionnement. Avant le commencement de ces travaux, le planning et l'organisation des écoles seront vus lors le comité de suivi avec le service Education et les directeurs des établissements.

- 7) Des réunions régulières de suivi des travaux sont organisées. Les services de la ville nous ont indiqué que notre présence à ces réunions n'était pas autorisée. Face à ce constat, nous souhaiterions être destinataire des comptes rendus et être informés régulièrement (à minima une fois par mois) de tous aléas impactant le quotidien de nos enfants.

Les réunions actuelles abordent principalement des points techniques et très peu les questions de planning ou d'organisation des écoles car nous ne sommes pas encore à cette phase du chantier. Lorsque les travaux toucheront au quotidien des enfants (soient les travaux dans les existants), un compte-rendu mensuel pourrait être mis en place avec les directeurs des écoles sur ces points.

- 8) Quelle procédure sera appliquée pour garantir la sécurité sanitaire de nos enfants lors des opérations de désamiantage en présence de nos enfants ? Serait-il possible de nous communiquer une copie du plan de retrait validé par l'ARS. Quelle méthode de confinement prévoyez-vous pour éviter la propagation des fibres amiantes ? Des contrôles journaliers sont-ils bien prévus pour vérifier les niveaux d'empoussièrement ? Quels sont les matériaux amiantés présents ? Un encapsulage des matériaux dangereux est-il prévu ?

Les travaux de désamiantage sont réalisés dans le respect de la réglementation et des normes en vigueur liées à l'amiante.

Autre :

- 9) Comment s'est faite la communication des professeurs auprès des élèves sur la tragédie d'Arras ? Y avait-il des directives sur les mots à choisir pour expliquer aux enfants ?

Le ministre de l'Education Nationale a décidé qu'un temps serait banalisé au collège et au lycée. Tous les enseignants du 1^{er} degré de France ont pu se concerter sur le temps de la pause déjeuner le lundi 16 avec la consigne suivante: « Cette minute s'inscrira dans un temps de recueillement et de réflexion avec les élèves, organisé à l'appréciation des équipes pédagogiques ».

L'équipe pédagogique de la maternelle a fait le choix de ne pas parler aux élèves de petite section. Les élèves de moyenne et grande section ont été réunis dans le préau pendant la sieste de petits aux environs de 14 heures, Nous leur avons demandé de faire une minute de silence en pensant aux gens qu'ils aiment. Au retour dans les classes, les enseignantes ont pu répondre aux questions que se posaient les élèves sur le bien et le mal sans raconter les évènements tragiques. Nous soulignons néanmoins que plusieurs élèves ont voulu spontanément raconter les images vues à la télévision en famille durant le week-end.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20

Noisy le grand, le 26 novembre 2023

La directrice	Les secrétaires de séance,
----------------------	-----------------------------------